



# COMMUNE DE BOURDEILLES

Dordogne  
24310 BOURDEILLES

Tél. 05 53 03 73 13  
Fax. 05 53 54 56 27  
[Mairie.bourdeilles@orange.fr](mailto:Mairie.bourdeilles@orange.fr)  
[www.bourdeilles.fr](http://www.bourdeilles.fr)

## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 9 novembre 2022

Le 9 novembre de l'an deux mille vingt-deux, le Conseil Municipal de la Commune de BOURDEILLES, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Bourdeilles, sous la présidence de Monsieur Nicolas DUSSUTOUR, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 2 novembre 2022

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 14

Etaient présents : M. DUSSUTOUR N, Mme DARDAILLER A, MM. SIMON F, CHARRIER R, MOREL A, JAN C, MM. BOUFFIER B, REVIDAT F, Mme BIARD C, MM. FOUCHIER A, CHARLES D, SUDRET R

Etaient absents (excusés) : MMmes LEGER S (procuration à M. CHARLES D), ETIEN V (procuration à M. JAN C), Mme DAMIEN-GALIBERT S

### Ordre du jour :

- ✓ Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2022
- ✓ Tarifs assainissement 2023
- ✓ Renouvellement Adhésion CDAS
- ✓ Décisions modificatives budget principal 2022
- ✓ Suppression de la régie « Camping-cars »
- ✓ Aide financière « classe de découverte »
- ✓ Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public 2021
  - . SM Eau Cœur du Périgord
  - . SAUR – Assainissement
  - . Communauté de Communes Dronne et Belle
- ✓ Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme BIARD Céline est désignée secrétaire de séance.

## Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2022

Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité des présents.

### 2022-11-D001 : Tarifs assainissement 2023

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Le conseil municipal avait fixé la part communale du tarif « service assainissement » pour l'année 2022:

- Prime fixe d'abonnement : 70 euros
- Consommation, prix au m3 : 0.78 euros

Monsieur le Maire rappelle au conseil que lors de la signature du contrat d'affermage pour l'assainissement, il a été prévu que la part communale augmente que tous les deux ans en alternance avec la part du fermier.

Au vu des travaux engagés sur le réseau et ceux à venir sur la station d'épuration, Monsieur le Maire propose les tarifs suivants pour l'année 2023

- Prime fixe d'abonnement : 72.50 euros
- Prix au m3 : 0.80 euros

Accepté à l'unanimité des présents

### 2022-11-D002 : Renouvellement adhésion CDAS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la création, en date du 25 Février 1992, d'un COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE de la Fonction Publique Territoriale placé auprès du Centre de Gestion. Il rappelle que cet organisme permet aux agents de bénéficier d'avantages tel que des chèques déjeuner, des chèques vacances, des prestations enfants, des tarifs réduits dans les cinémas, piscines, et autres....

La cotisation annuelle s'élève à 1.3 % de la masse salariale.

Il demande au conseil municipal le renouvellement de cette adhésion pour l'année 2023.

Accepté à l'unanimité.

### 2022-11-D003 : décisions modificatives budget principal 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du budget principal de l'exercice 2022 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				

042 - 6811 Dotations aux amortissements		1 387.00		
67 - 678 Autres charges exceptionnelles	1 387.00			
011 - 6288 Autres services extérieurs	2 312.00			
65 – 6518 Autres licences		2 312.00		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 699.00</b>	<b>3 699.00</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
042-2004182				1 387.00
1003-2158 Autres installations, matériels et outillages techniques		1 387.00		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>1 387.00</b>		<b>1 387.00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 387.00</b>		<b>1 387.00</b>

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Accepté à l'unanimité des présents.

#### Aide financière « Classe de découverte »

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de Mme la Directrice de l'école « Angèle LAURIER » pour l'organisation d'un séjour en classe de neige. Les classes de CE2 et CM1, soit 28 enfants, partiront en classe de découverte du 9 au 13 janvier 2023 au Lioran.

Vu le budget prévisionnel fourni, la participation sollicitée est d'un montant de 2 500 euros. Le reste à charge par enfant s'élève à 90 euros.

Habituellement seul les CE2 partent. Tous les enfants du RPI partent une fois durant leur scolarité. Du fait de l'épidémie de COVID, les enfants de la classe de CM1 ne sont jamais partis. C'est pourquoi cette année deux classes émettent le souhait de partir.

Le vote de l'aide financière est repoussée au prochain conseil municipal.

#### 2022-11-D004 : Suppression de la régie camping-cars

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 02/11/2022

Considérant

- L'installation d'une barrière automatique en juillet 2022 permettant encaissement des droits de place des camping-cars et de la taxe de séjour
- La convention d'occupation du sol autorisant l'exploitation du site par la société Camping-Car Park, la définissant ainsi comme locataire pendant 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents ;

**ARRETE** la régie de camping-cars instituée auprès de la mairie de Bourdeilles au 09/11/2022.

**MET FIN** aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie nommés sur avis du comptable en date du 8 juin 2022.

## **Rapport annuel sur le prix la qualité su service public 2021**

### **2022-11-D005 : Syndicat Mixte Eau Cœur du Périgord**

Conformément à l'article L 2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2021, rédigé par le Syndicat Mixte Eau Cœur du Périgord

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation.

### **2022-11-D006 : SAUR Assainissement Collectif**

Conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur la qualité et le prix du service assainissement pour l'année 2021, rédigé par notre délégataire SAUR.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation.

### **2022-11-D007 : Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes Dronne et Belle**

Conformément à la loi du 12 juillet 1997, et à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité pour l'année 2021, rédigé par la Communauté de Communes Dronne et Belle.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation.

## **16 - Questions diverses**

### **1 – Adressage**

Les panneaux et plaques de rue sont installées par les agents. Monsieur le Maire les remercie pour leur travail.

Les numéros seront installés par les agents dans l'agglomération. Ceux des immeubles hors agglomération seront distribués à la mairie aux horaires d'ouverture ou les samedis 3, 10 et 17 décembre de 10 h à 12 h.

Les 12 et 13 novembre, le guide à l'usage des propriétaires et locataires sera distribué dans les boîtes aux lettres par les membres du conseil municipal.

Une attestation de changement d'adresse sera adressée à chaque propriétaire d'immeuble référencé par courrier.

### **2 – Restitution CAUE**

Le mercredi 23 novembre 2022 à 17 heures, le CAUE présentera son premier diagnostic urbain du bourg et ses pistes de développement.

### **3 – Prochain conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 décembre à 20 heures à la salle du conseil.

### **4 – Convention de mise à disposition de la tour du complexe sportif**

Un collectif de jeunes adolescents de Bourdeilles souhaite créer une association.

La tour du complexe sportif leur a été mis à disposition. Ils ont tout nettoyé, peint et meublé.

Ils sont encadrés par le Centre Socio Culturel « le ruban vert ».

Un règlement intérieur a été rédigé.

Une convention de mise à disposition des lieux intervient avec le Ruban Vert dans l'attente de la création de l'association.

### **5 – Médecin**

Monsieur le Maire informe du départ du Dr ROUSSEL au 31 décembre.

Seules les permanences du Dr DELRLIEUX restent.

Des démarches sont en cours pour trouver un nouveau médecin.

### **6 – Boulangerie**

De nouveaux locataires en cours d'installation. La boulangerie devrait réouvrir ses portes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 insérant un salon de thé à son commerce.

### **7 – Epicerie**

Suite à l'annonce du départ des locataires à la retraite, une proposition d'achat du bâtiment et du fond de commerce est en cours. L'employée actuelle serait reprise par le nouveau propriétaire.

### **8 – Vœux du maire**

Pour la première fois depuis le début du mandat, les vœux du maire auront lieu le samedi 28 janvier 2023 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

### **9 – Cérémonie du 11 novembre**

La municipalité est conviée à participer à la commémoration du 11 novembre à 10h30 en présence des enfants des écoles. Une médaille sera remise à un porte-drapeau.

### **10 – Rapporteur Céline Biard** **Cour d'école**

L'association les pieds dans le plat propose des formations de cuisine. Elle pourrait être proposé à l'agent de cuisine. Cette formation peut lui apporter beaucoup en matière de réalisation de menu.

Il est nécessaire de planter des arbres dans la cour de l'école afin d'y apporter un peu de fraîcheur et d'ombre.

Monsieur le Maire précise que cela est envisagé dans le cadre de la réhabilitation et la désimperméabilisation de la place de la mairie et de la cour de l'école. Une convention est signée avec l'ATD 24 pour l'assistance à Maitrise d'ouvrage sur ce projet. Une subvention peut être envisager auprès de l'Agence de l'Eau. Le dossier doit être monté et validé avant toute réalisation.

Un local de stockage est nécessaire pour la cantine scolaire.

Damien CHARLES présente un devis pour l'achat d'une chambre froide sur cadre de 1,20 x 1,20. Avec rayonnage d'un montant TTC de 6 200 euros.

Annie DARDAILLER et Damien CHARLES présentent des devis pour l'achat d'une armoire positive d'un montant de 1 553 € TTC. A cela sera ajouté une machine sous vide pour 185 € TTC.

Annie DARDAILLER précise qu'il serait nécessaire d'acquérir également des bols et louches.

### **11 – Rapporteur Adrien FOUCHIER** **Réunion citoyenne**

A la demande d'administrés, une réunion citoyenne sera organisée courant novembre (Date à fixer)

### **12 – Rapporteur Annie DARDAILLER** **Cantine scolaire**

Elle présente le bilan des dépenses alimentaires pour la cantine scolaire du 01 janvier au 30 septembre 2022.

Dépenses Bio HT	855.26 €
Dépenses local HT	4 736.77 €
Autres dépenses HT	6 523 .85 €
TOTAL HT	12 115.88 €

Soit un TOTAL TTC de 12 782.25 €

5 830 repas servi, donc un coût par repas de 2.19 € TTC (Hors fluides et personnels).

### **13 – Rapporteur Bastien BOUFFIER** **Eclairage public**

Il est surpris de constater que certains points sont rester allumés alors qu'il n'y a pas de nécessité absolue, par contre devant les commerces ouverts aucun éclairage. La Grand'Rue se trouve dans le noir total.

Monsieur le Maire précise qu'un essai est fait. Le SDE 24 a beaucoup de retard dans ses interventions auprès des collectivités pour la mise en place des nouvelles plages horaires d'extinction de l'éclairage public. L'ensemble du parc devrait être remis en service très prochainement.

### **14 – Rapporteur Fabrice SIMON** **Décorations de Noël**

Par soucis d'économie d'énergie, seule la Grand'Rue et la Place de la Halle seront décorées cette année.

**Rien ne restant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 15**

**Le Président,  
Nicolas DUSSUTOUR**

**La secrétaire,  
Céline BIARD**